

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation - mention second degré - parcours Professeur de Lycée Professionnel : Lettres, Histoire, Géographie

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIVERSITE DE LIMOGES
Direction de la Formation Continue et de l'apprentissage
05.55.14.90.70
dfc@unilim.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

Conditions d'accès :

Le master MEEF « second degré » est accessible aux étudiants en formation initiale et en formation continue (candidats engagés dans un parcours de reprise d'études ou de reconversion professionnelle). L'inscription au master MEEF « second degré », quels que soit le parcours, est ouverte aux candidats titulaires d'une licence : Une licence du même domaine disciplinaire pour tous les parcours de MEEF (en l'occurrence : licence de Lettres ou d'Histoire ou de Géographie). Une licence (ou diplôme équivalent) d'un autre domaine. Tout changement de domaine donne lieu à un examen du dossier, éventuellement à un entretien avec le responsable de la formation. Tous les candidats à l'entrée en Master MEEF « second degré » doivent préalablement s'inscrire sur e-candidat. Une inscription en master MEEF « second degré » peut se faire via une procédure de VAP.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le Master MEEF Second degré Parcours 'PLP' s'adresse principalement aux étudiants souhaitant passer le CAPLP « Lettres-Histoire-Géographie », concours pour enseigner en lycée professionnel. L'objectif principal est d'acquies les connaissances et les compétences diversifiées nécessaires à l'exercice du métier de professeur de lycée professionnel, en relation directe avec le référentiel de compétences des métiers d'enseignant. Il s'agit précisément de : - maîtriser, avec une profondeur suffisante pour pouvoir les enseigner, les connaissances fondamentales qui sont déjà largement abordées au niveau d'une licence disciplinaire ; - acquies les compétences professionnelles indispensables à la responsabilité de classes ; - s'initier à la réflexion sur les modalités d'acquisition par ailleurs, des connaissances disciplinaires, notamment à travers l'analyse des erreurs des élèves, la familiarisation avec les programmes de l'enseignement secondaire, la connaissance des publics, la connaissance du contexte institutionnel et social du système éducatif français. L'enseignement en lycée professionnel se caractérise par la polyvalence disciplinaire et la mise en œuvre de démarches d'enseignement actives.

Contenu et modalités d'organisation

La formation s'articule autour de trois unités d'enseignement : L'UE 1 assure l'acquisition des « savoirs pour enseigner ». Elle est constituée d'enseignements transversaux en mode hybride, visant à construire la cohésion des futures équipes pédagogiques au sein de la communauté éducative. Pour plus d'informations, voir la rubrique du pôle culture métier commune. Elle comporte aussi un enseignement de langue vivante. L'UE 2 montre la nécessité d'intégrer des savoirs disciplinaires (« savoirs à enseigner ») des enseignants. La maîtrise de sa discipline dans le second degré constitue une base du métier. L'UE 3 vise à l'articulation entre les savoirs pratiques construits pendant les stages et les savoirs théoriques acquis pendant l'ensemble de la formation sur site, et particulièrement pour l'initiation à la recherche, tout cela assuré, assumé par la réflexivité (« savoirs issus de la pratique »). Chaque étudiant réalise par ailleurs un mémoire de master qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. Les relations de l'Inspe avec le rectorat de l'académie de Limoges sont très importantes et permettent des liens forts entre la formation et les établissements publics d'enseignement du territoire Limousin (Corrèze, Creuse et Haute-Vienne). Le stage en établissement constitue l'axe structurant de la formation. La formation en alternance permet d'appliquer, de mettre en œuvre les connaissances qui auront été apprises pendant la formation théorique et pendant les stages d'observation et de pratique accompagnée et ainsi de construire les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier. En M1, l'équivalent de 6 semaines de stage d'observation et de pratique accompagnée en établissement du second degré (collège ou lycées) ; En M2, l'équivalent de 12 semaines de stage en responsabilité (sous la forme d'un contrat signé avec l'éducation nationale) ou en pratique accompagnée dans un

Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation mention second degré - Niveau 7 : Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur (Niveau 7 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Obtention du concours pour enseigner en lycée professionnel et devenir enseignant en lycée professionnel.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00199580	du 01/09/2020 au 30/06/2021	(87)	UNIVERSITE DE LIMOGES		Non éligible	
00249322	du 01/06/2021 au 01/07/2022	(87)	UNIVERSITE DE LIMOGES		Non éligible	

00313677

du 01/09/2022 au
31/08/2023

(87)

UNIVERSITE DE
LIMOGES

Non
éligible



00375629

du 01/09/2022 au
31/08/2024

(87)

UNIVERSITE DE
LIMOGES

Non
éligible



00375630

du 01/09/2023 au
31/08/2025

(87)

UNIVERSITE DE
LIMOGES

Non
éligible

